

Assister à la messe avec dévotion, c'est y prier.

Assister à la messe avec respect, c'est s'y tenir dans une posture convenable.

Assister à la messe avec attention, c'est s'occuper de ce qui se passe à l'autel sans penser à des choses étrangères au saint sacrifice.

Celui qui aurait manqué une partie notable de la messe ou qui y aurait assisté sans dévotion, sans respect et sans attention, n'y étant présent que de corps, n'aurait pas satisfait au précepte et il devrait assister à une autre messe, s'il le pouvait ; si non, il commettrait un péché mortel comme s'il n'était pas venu à l'église.

Bien que ce ne soit pas une obligation, c'est cependant à la grand'messe qu'il faut, autant que possible, assister le dimanche et les fêtes d'obligation. La grand'messe est plus solennelle ; ordinairement, on y prêche la parole de Dieu, et le curé, qui est le pasteur chargé par Dieu de conduire les âmes de sa paroisse, y donne ses avis et ses conseils qu'il est très important d'entendre et dont il est très utile de profiter en les mettant en pratique.

463. Q. Est-ce un péché mortel de ne pas entendre, ou d'empêcher quelqu'un d'entendre la messe, les dimanches et fêtes d'obligation ?

R. Oui, c'est un péché mortel : 1. de ne pas entendre la messe un dimanche ou une fête d'obligation, à moins d'une raison grave ; 2. d'empêcher sans raison suffisante quelqu'un d'assister à la messe.